

Rupture prothèse de hanche

Par **Sauvageot lionel**, le 11/04/2018 à 19:42

Je fais cette publication pour une amie qui a eu une rupture de sa prothèse de hanche (prothèse cassée en 2 parties)

Le fabricant(Suisse) a reçu cette prothèse défectueuse mais ne semble pas pressé de contacter mon amie pour l'informer sur une éventuelle indemnisation (2 ans sont passés déjà)

Elle ignore les procédures à engager et ne se sent pas capable de les mener.

Mes recherches semblent confirmer qu'un « pretium doloris » peut être obtenu.

Comment s'y prendre pour lancer une procédure?

J'aimerais venir en aide à mon amie.

Merci pour vos réponses éclairées.